

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 27 Juin 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 21 Juin 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés : BARBIER Roger, BERNARD Colette (pouvoir à Rollin P.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, CLAVEL Eric, ESCURAT Elisabeth, GAUTHERON François, GUYOT Justine (pouvoir à Monnette JM.), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LEROY Anne, MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), RENARD Cyril, ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale, THEVENET Pascal (pouvoir à Schwarz F.), VENUAT Éric,
Secrétaire de séance : GRZESKOWIAK Ingrid **En exercice :** 44. **Présents :** 25. **Votants :** 31

13. Développement économique : Aide immo SCI Four à chaux

La société TAPORO a été créée en 2005 à Decize et intervient dans le domaine de la préfabrication d'ouvrages en béton fibré à ultra hautes performances (BFUP ou BFUHP). Son usine de préfabrication de 800 m² à ce jour est située sur la ZA du Four à Chaux à Decize.

Le marché de niche sur lequel TAPORO intervient s'est considérablement développé au cours des dernières années, et est en très forte croissance. Lors du dernier trimestre de l'année 2022 TAPORO a enfin finalisé les nombreux chantiers dans lesquels elle était pressentie depuis plusieurs mois – et notamment celui du bâtiment des Jo de Paris (enveloppe du bâtiment).

Le projet consiste à agrandir (environ 650 m²) le site de production existant.

Le projet immobilier est porté par la SCI Four à Chaux mais c'est bien la société TAPORO qui occupera ces locaux en totalité.

Suite à la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise, la SCI Four à Chaux peut en être bénéficiaire et potentiellement accéder à l'accompagnement de la Région.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 200 000 € HT.

L'aide financière de la Communauté de Commune du Sud Nivernais est fixée à 10 % du montant HT des dépenses éligibles, plafonnée à 10 000 € par dossier.

Au vu du courrier adressé par la SCI Four à Chaux le 18 janvier 2023 demandant une subvention de 10 000 € et du montant global de l'investissement, et au vu de la bonne complétude du dossier en date du 16 mars 2023, madame la présidente propose au conseil communautaire :

- D'allouer une aide à l'immobilier d'entreprise à la société la SCI Four à Chaux à hauteur de 10 000 € correspondant au montant plafond de l'aide défini par la CCSN

De l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 27 Juin 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 29/06/2023
Et de la publication le 29/06/2023

La Présidente

La Présidente,

R. ROY